



Chers parents d'élèves,

Un voyage à la montagne intitulé « **Efforts physiques et adaptation du corps humain en altitude** » est organisé l'année prochaine pour les élèves de seconde (participant au groupe d'Accompagnement Personnalisé thématique) première et de terminale du Lycée Henri Martin. Le séjour se déroulera **du dimanche 22 au samedi 27 janvier 2017**. Nous nous rendrons à Morillon en Haute Savoie. Au programme : 2h de cours de ski alpin avec moniteurs ESF chaque matin avec une après midi supplémentaire (journée complète), Luge, Course d'Orientation, Initiation ski de fond sur une après-midi, initiation raquettes sur une après-midi, soirée Patinoire.

Le prix du voyage est estimé à **381 € maximum** * et comprend le transport en bus (départ et retour au lycée Henri Martin), la pension complète, l'hébergement, la location du matériel pour chaque activité, les remontées mécaniques.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce voyage, il nous retournera le coupon réponse ci-dessous **uniquement auprès de Melles HOLBACH et COLSENET** avec un acompte de **60 € en chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Henri-Martin à partir du 29 juin 2016**.

Un certificat médical d'aptitude aux différentes activités sportives sera demandé dès la rentrée de septembre. A noter qu'en cas d'inaptitude en EPS, votre enfant ne pourra participer à ce séjour.

Nous vous précisons que si vous vous désistez sans motif valable, cet acompte ne vous sera pas rendu. Pour les autres acomptes, nous vous proposons l'échéancier suivant :

- 64 € pour le 16 septembre 2016
- 64 € pour le 14 octobre 2016
- 64 € pour le 18 novembre 2016
- 64 € pour le 16 décembre 2016
- Solde du voyage à régler pour le 13 janvier 2017

ATTENTION : Voyage limité à 45 élèves ! Nous nous réservons le droit de désinscrire tout élève posant des problèmes de comportement au cours des mois qui précéderont le départ.

** N'hésitez pas à régler une partie du voyage en chèques vacances, de demander une aide auprès de votre comité d'entreprise et/ou de votre commune. Sachez aussi que pour les élèves internes ou demi-pensionnaire, vous pouvez vous faire déduire le prix de la cantine et/ou de l'internat durant cette semaine du prix du voyage.*

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Mlles HOLBACH et COLSENET

✂-----

(coupon et acompte à remettre à Melles HOLBACH et COLSENET)

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame, inscrit mon fils-ma fille, élève en..... au voyage à la montagne qui se déroulera du 22 au 27 janvier 2017. Je joins un acompte de 60 € pour valider cette inscription.

A le.....

Signature :